

Anthropologie de l'invention architecturale.

Anthropologie de l'espace et morphogénèses architecturales

Christelle Robin

Maître-assistant Espaces et Territoires

Responsable scientifique

Réseau de la recherche architecturale

Architecture / Anthropologie et LAA (1984-1993)

L'architecture occupe une place singulière dans le champ de l'anthropologie de l'espace: elle constitue un «analyste» privilégié de l'espace, d'abord en raison de ses moyens propres, qui sont eux-mêmes «spatiaux» (lieux, voisinages, séparations, intervalles, mesures, perspectives, figures géométriques ou figurativité, représentations spatiales, espaces sensoriels et moteurs engagés dans les aménagements et dispositifs domestiques ou publics, etc.). Mais elle n'est pas une discipline discursive comme l'histoire, la sociologie, etc.; elle n'est pas constituée en «théorie», mais relève de doctrines permettant l'intervention pratique ou la construction de références renouvelables dans le temps. Il est nécessaire d'examiner la position épistémologique de cette singularité et son exploitation spécifique aux fins de connaissance. Dans ce but, il semble intéressant de compléter une démarche typologique, comparative, voire descriptive, en s'attachant à ce qui justement semble spécifier l'architecture, c'est-à-dire la production d'espace, de temps et de liaison (ou de déliaison) sociale dans sa production elle-même, et dans le type de temporalité qui l'accompagne: changements réversibles ou irréversibles, vitesses d'évolution relativement indépendantes des évolutions et révolutions sociales, etc. Soit ce que nous nommons «invention architecturale», et dont il s'agit de développer le concept.

Intentions et visées: anthropologie de l'espace et architecture

Décider d'étudier l'architecture en la construisant comme objet appartenant, sur le plan théorique, au champ de l'anthropologie de l'espace, entraîne la déconstruction (au moins partielle) aussi bien des discours des architectes eux-mêmes dans leurs tentatives de rendre compte des fondements de leur démarche, que des notions élaborées par diverses disciplines ne relevant pas directement du champ architectural, mais rencontrant les faits architecturaux

à un moment ou à un autre de leur développement (par exemple, la géographie humaine, amenée à identifier et décrire les architectures vernaculaires, ou l'archéologie, mettant au jour des formes archaïques d'habitat, ou encore la sociologie et l'anthropologie urbaines, etc.)

À cette condition (réexamen critique des notions et des discours, réélaboration des concepts et des catégories spatiales dans une reconfiguration des problématiques) de nombreuses disciplines, y compris les «théories» et les pratiques de projet architectural, peuvent et doivent concourir à la définition et à la construction d'une anthropologie de l'espace.

En ce qui concerne les discours des architectes eux-mêmes, il s'agira d'identifier les matériaux anthropologiques explicites ou implicites structurant non tant leur discours proprement dit, que le type de rapport entre celui-ci et les formes architecturales effectivement produites (et surtout reproduites au sein d'une formation sociale définie dans le temps et l'espace, c'est-à-dire ayant été «choisies» culturellement): ainsi la théorie des proportions pythagoréo-platonicienne parcourant l'architecture occidentale « savante» de l'Antiquité au XVIII^e siècle (et même au-delà à travers ses réélaborations par le Modulor de Le Corbusier) ne possède pas le même statut anthropologique dans le traité de Vitruve, puis dans ses relectures ultérieures par les philosophes et théologiens médiévaux, ensuite par les artistes de la Renaissance, enfin par les discours fonctionnalistes des mouvements modernes¹).

En ce qui concerne les sciences sociales, il s'agit de repérer les modalités d'apparition (ou, ce qui est souvent encore plus révélateur, d'occultation ou d'oubli...) de l'espace, dans l'élaboration des savoirs spécifiques qu'elles produisent, et d'interroger celles-ci, diachroniquement et synchroniquement, du point de vue de l'histoire de ces disciplines, ou de leurs rapports au sein d'une configuration épistémique donnée.

Concepts

L'anthropologie de l'espace

L'espace dans la sociologie, sociologie de l'espace

Dans l'effort pour construire la spécificité de la sociologie et définir les «règles de sa méthode», il nous semble que l'espace n'a pas fait l'objet, même chez un théoricien aussi imaginaire que Durkheim, d'une démarche permettant de cerner et de définir un tel type de «fait social». Au contraire, la règle imposant de chercher l'explication d'un fait social dans un autre fait social, si importante du point de vue épistémologique, paraît avoir implicitement entraîné une «naturalisation» de l'espace et du temps (ceux-ci restant, au contraire, comme extérieurs au système social, et en constituant seulement les cadres). Ce statut est tout à fait ambigu, car l'espace et le temps ne sont pas de l'ordre des faits physiques, ou des phénomènes naturels, comme la chaleur ou les saisons.

Les cadres spatio-temporels seraient de l'ordre des faits, puisqu'on reconnaît la possibilité d'«une certaine interaction entre le spatial et le social» - mais d'une autre nature que le social - et, en même temps, ils seraient des «produits sociaux» - non plus, donc, de simples «cadres» donnés *a priori*, mais des formes et des valeurs conditionnées à leur tour par le «fait social»: tantôt l'espace est un «donné» (qui interagit), tantôt c'est un produit (donc un résultat)...

Mais ce qui nous a toujours paru des plus étonnants, c'est l'absence ahurissante de l'espace dans les discours sociologiques. Si, il y a à peine plus d'une décennie, E. T. Hall a pu encore parler de «dimension cachée» et de « langage silencieux », c'est bien parce que presque rien, pendant longtemps, n'était jamais dit des cadres (ni surtout des formes) spatiaux (ou spatiales) où se déroulent les «faits sociaux» étudiés. Ceux-ci se sont vus, au contraire, le plus souvent quasi disqualifiés par la recherche sociologique², comme sans pertinence dans la construction du lien social. Les travaux princeps, aux États-Unis, dans les années trente (Elton Mayo, *The Human Problems of an Industrial*

Civilisation, New York, Mac Milland, 1933), montrent par exemple que l'aménagement matériel des ateliers de la Western Electric reste sans effet direct sur la productivité des ouvrières, et que celle-ci est en réalité affectée par les nouvelles dynamiques de groupe induites ou présupposées par ces programmes d'aménagements³...

En revanche, certains objets constitutifs de la sociologie (comme la cité, la ville, les sociétés rurales, les sociétés urbaines...) n'ont cessé de susciter une littérature considérable, voire une œuvre spécifique pour certains sociologues (comme Max Weber, Simmel, Wirth...) constamment reprise par les discours des aménageurs (architectes, urbanistes, sociologues) désireux d'asseoir leurs pratiques sur un appareil théorique. Mais ce qui continue à faire problème, et devrait orienter un travail d'investigation plus systématique, c'est le mode d'articulation entre les approches sociologiques de la ville et les modes d'« application » de ces approches aux pratiques d'aménagement mises en œuvre par les intervenants sur l'«espace» proprement dit⁴.

L'espace en anthropologie, anthropologie de l'espace

Dans le champ de l'anthropologie, les observations et les constructions théoriques sont moins aveugles et moins muettes quant à l'espace et aux formes spatiales, posés comme objet légitime dans ce champ disciplinaire, sans doute à cause du statut privilégié et fondamental du «terrain» dans la construction des disciplines qui le constituent: Mauss définit l'espace non seulement comme «substrat matériel» de la «vie sociale», mais décrit, le premier, les corrélations entre les transformations sociales et les transformations spatiales dans son célèbre *Essai sur les variations saisonnières des sociétés esquimo* (1904-1905).

Chez les «pères fondateurs» de l'anthropologie anglo-saxonne, l'espace est spécifié comme objet anthropologique essentiellement à l'échelle du territoire, c'est-à-dire non décomposé en objets ou dimensions élémentaires, mais envisagé comme totalité construite culturellement (faisant pendant, en quelque sorte, à la société définie comme système culturel global): avec Radcliffe Brown, s'affirme le principe «que le territoire est un support nécessaire à toute société», et, avec Evans-Pritchard, «qu'on ne peut faire l'étude d'une société sans rendre compte de sa structure territoriale, une des bases de son organisation sociale» [Baty-Tornikian 1973].

Lévi-Strauss explicite l'espace (mais aussi le temps) comme «deux systèmes de référence qui permettent de penser les relations sociales ensemble ou isolément» [Baty-Tornikian 1973]⁵. L'espace et le temps deviennent des opérateurs permettant de représenter les relations sociales et de les «penser».

Les structures de l'espace et du temps représenteraient, pour une société donnée, des modèles sociaux «rappelant aux individus les règles conscientes et inconscientes de comportement qui sont à la base des relations sociales» et à partir desquels s'ancrerait la reproduction de ces modèles [Baty-Tornikian 1973, si du moins je n'ai pas trop grossièrement résumé son propos].

Ce rapport intime entre les structures chrono-topologiques et les organisations sociales est, sur les plans théorique et méthodologique, très important : il permet de penser qu'on peut reconstituer ou inférer, à partir de structures spatiales correctement identifiées et décrites, des structures et des représentations sociales⁶ inaccessibles autrement (par exemple parce que disparues. C'est ainsi que l'archéologie et l'histoire peuvent interroger désormais légitimement d'autres types d'archives que celles qui leur étaient traditionnellement reconnues comme spécifiques, quand elles veulent restituer des modes de relations sociales caractéristiques d'une époque ou d'un lieu déterminé).

Le fait que l'espace ne puisse être assimilé à un «donné» empirique, sorte de contenant matériel d'une société, mais devienne, au même titre qu'un mythe ou qu'une structure de

parenté, un objet légitime et nécessaire de l'enquête anthropologique, et une production significative d'une culture définie justiciable d'une même description structurale, est formulé (pour la première fois, à nos yeux, de façon satisfaisante) dans le célèbre article de Claude Lévi-Strauss sur les Bororos, mais il fait l'objet, chez cet auteur, d'un traitement aussi rigoureux à d'autres échelles: les chapitres sur l'art de son *Anthropologie structurale* (chapitres XIII et XIV) démontrent l'existence d'«ensembles organiques où le style, les conventions esthétiques, l'organisation sociale, la vie spirituelle sont structurellement liés⁷». Les matériaux traités montrent ainsi que le champ de l'anthropologie de l'espace doit inclure aussi bien la conception de la personne⁸ que le traitement stylistique de l'ensemble de la culture matérielle⁹...

La fécondité de cette conception théorique et méthodologique a d'ailleurs permis le renouvellement d'autres domaines de connaissance: ainsi les travaux de J.-P. Vernant sur les transformations corrélatives de la société grecque antique et du développement de la géométrie¹⁰.

Cependant, l'espace en tant qu'objet anthropologique n'a pas donné lieu à des travaux d'aussi vaste envergure que ceux qui ont été énumérés plus haut: pour les systèmes de parenté, ou pour les mythes, certains concepts opératoires - comme l'«atome de parenté» ou l'«unité pertinente de découpage du mythe» (mythème) - ont permis le développement de branches entières de l'anthropologie, alors que l'anthropologie de l'espace, présente implicitement dans une foule de recherches¹¹, marque encore le pas dans l'attente de la définition systématique et cohérente de ses concepts spécifiques.

Enjeux scientifiques et éthiques

C'est pourtant en maintenant, à la suite de Lévi-Strauss, cette sorte d'immanence des structures spatiales aux structures sociales, qu'il est possible de fonder, puis d'essayer de définir, les enjeux éthiques de la «mise en forme» architecturale, ce qui exige du même coup une élucidation théorique juste de ce que serait la «conception architecturale»: en effet, si, en détruisant les structures spatiales d'une société donnée, on en détruit du même coup l'organisation sociale - et il faut en proposer une explication plus fouillée encore qu'en simples termes de «perte du système de référence» - comme nous semblent l'avoir largement confirmé tous les travaux montrant la destruction ou l'altération grave d'un système social par ce moyen (colonisations, conversions, regroupements purement fonctionnels, etc.), l'existence d'une relation fondamentale entre formes sociales et formes spatiales est mise en évidence, et il faut en tirer les conséquences. L'invention d'une forme architecturale perd à partir de ce moment toute innocence, elle ne peut se réclamer du seul droit imprescriptible de la «création», et de la liberté absolue de l'artiste (à laquelle ne peut s'opposer que la liberté de l'auditeur ou du spectateur de ne pas partager les mêmes «goûts», ou de ne pas apprécier l'œuvre d'art).

L'invention de nouvelles formes spatiales engage la responsabilité de leur auteur, tout comme d'ailleurs celle de leur commanditaire, au-delà du seul domaine artistique. Mais l'évaluation de ces responsabilités reste encore des plus difficiles, car il n'existe aucune «loi» générale de correspondance entre formes sociales et formes spatiales, puisque inversement - l'échec des théories architecturales des «mouvements modernes» ou des urbanismes trop vite déclarés socialistes ou communistes, l'attestent - il ne suffit pas de réaliser telle «forme spatiale» pour obtenir telle «forme d'organisation sociale» souhaitée...

L'invention architecturale

L'architecture comme objet bâti, ou comme schème spatial et comme œuvre

L'architecture, domestique ou monumentale, profane ou sacrée, produite dans des sociétés restreintes ou à l'intérieur de «grandes civilisations», considérée du point de

vue de l'anthropologie de l'espace, n'est donc pas tout entière «contenue» dans l'édifice matériel, dans le «bâti». Les grandes «histoires de l'architecture»¹² du XIX^e et du début du XX^e siècle, précieuses pour avoir décrit, rassemblé, ordonné un corpus immense d'œuvres architecturales de l'Égypte ancienne à nos jours, d'une part, et avoir réuni et critiqué des textes spécifiques tels que traités, manifestes, etc. d'autre part, utilisent une grille d'analyse spatiale élaborée à partir de concepts occidentaux grossièrement unifiés depuis la Renaissance¹³, mais le domaine de l'«architecture comparée» est beaucoup moins bien assuré de ses outils et de ses méthodes que, par exemple, la linguistique, où les grandes familles de langues ont été identifiées dans leurs structures et leurs différences spécifiques.

Du point de vue de l'anthropologie de l'espace, il est donc nécessaire de redéfinir cas par cas les objets architecturaux et les catégories d'analyse spatiale pertinentes, et se donner la peine de les déchiffrer et les restituer à partir du système culturel propre qui leur a donné naissance.

De plus, il est nécessaire d'élargir ces catégories à d'autres échelles que celles du «bâti» proprement dit, car elles sont tributaires du système culturel tout entier, et de la façon dont ce dernier structure aussi bien les «micro-espaces» corporels (voire sensoriels) que les «macro-espaces» territoriaux (voire cosmiques).

Il est évident, de surcroît, que ces échelles sont plus difficiles à atteindre, à définir ou à appréhender globalement que celles d'objets construits artificiellement (murs, colonnes, fenêtres, escaliers, etc.) appartenant en propre au domaine architectural tel que traditionnellement défini, et qu'il est nécessaire de repenser non seulement les catégories d'analyse mais encore les outils de «représentation» graphiques (c'est-à-dire aussi bien d'autres modalités d'analyse de l'espace) de ceux-ci.

C'est à ces conditions, d'ailleurs, que l'architecture pourra être reconnue en tant que source spécifique à consulter nécessairement dans certaines descriptions ou reconstructions de phénomènes sociaux.

Sur un autre plan, il devient également de plus en plus patent qu'il existe une «architecture des territoires» comme il existe une architecture des maisons ou des temples, et que le territoire n'est pas un espace «donné» à partir d'une certaine échelle d'analyse d'un phénomène social, mais une structure¹⁴ et une construction à la fois sociale et spatiale.

Mais l'architecture n'est pas seulement un objet permettant de consolider ou confirmer après coup les théories des sciences sociales. C'est une activité ne relevant pas seulement de la reproduction du même, mais, au contraire, installant de la nouveauté, de la discontinuité, de la différence, à la fois dans le «tissu» social, dans le temps de la société, et même dans l'histoire de celle-ci, puisque le bâti perdure au-delà de l'«époque» qui lui a donné sa pertinence.

Le concept d'«invention»

Situé au carrefour du discours scientifique et des procès de l'imaginaire, le concept d'invention apparaît dans un nombre croissant de problématiques contemporaines.

Il est intéressant de remarquer qu'il surgit dans des titres d'ouvrages touchant à toutes sortes de domaines, comme si, dans un premier temps, il s'agissait seulement d'un artifice ou d'une simple mode éditoriale (citons pêle-mêle: *L'Invention du quotidien*, Michel de Certeau; *L'Invention du paysage*, Anne Cauquelin ; *L'Invention de la Mythologie*, Marcel Detienne; «L'Invention de l'Amérique», *Revue de l'Europe*; *L'Invention intellectuelle*, Judith Schlanger; et récemment, *L'Invention de la science moderne*, Isabelle Stengers...)

La fortune du terme est cependant telle qu'elle nous semble significative d'un «changement d'*épistémè*» (mais qui n'aurait pas encore fait l'objet d'une réflexion systématique, comme, en leurs temps, le concept de «modèle»¹⁵ en épistémologie,

histoire des sciences et sciences humaines, ou les concepts d'«herméneutique» et de «déconstruction» en philosophie...) ou, du moins, d'une modification du statut idéologique des sciences ou de tout procès scientifique.

Ce dernier n'est plus conçu comme «découverte» d'un «déjà-là» par quelques esprits supérieurs mais comme production ou construction d'un certain type de rapport au monde opéré dans certaines conditions, dans le respect de certaines règles méthodologiques et logiques ayant fait l'objet d'un consensus au sein d'une communauté, celle-ci reconnaissant à ses membres compétence dans un domaine défini, et sur des objets définis dans ce domaine.

En architecture, le concept d'«invention» permet de saisir – à côté de la «création», entendue comme moment subjectif par excellence, ou de la «conception», renvoyant à l'exercice d'une rationalité aux règles universellement valides – le moment culturel où de nouveaux programmes narratifs et de nouveaux types d'énonciation instaurent de nouveaux agencements spatiaux ou (ce qui est aussi important) donnent un sens différent à ceux qui existent déjà.

Il nous semble avoir repéré qu'un dispositif spécial est requis pour cela: un écart, une différence, une rupture, une hétérotopie (Michel Foucault), qui peut ou non être liée à une hétérochronie.

Structurations de l'espace et «élément neutre»

Au temps où la notion de «structure» envahissait le champ des sciences humaines au point de sembler créer le grand paradigme fourre-tout du «structuralisme», Jean Piaget a rédigé, en 1970, un petit «Que sais-je?» fort éclairant, retraçant la genèse du concept, dont il situait l'origine dans la découverte de la notion de «groupe» par le génial mathématicien Galois, au xix^e siècle, et la réorganisation bourbakienne des mathématiques au début du xx^e siècle (et non, comme on le faisait d'ordinaire, dans la seule fondation saussurienne de la linguistique ou les travaux de Jakobson, Helmslev, Meillet, etc.)

Il faisait ainsi remarquer que, lorsqu'on considère un ensemble d'éléments, réunis par une opération de composition, il existe (lorsqu'il s'agit d'une structure mathématique de «groupe») «un *élément neutre*, tel que *composé avec un autre, il ne le modifie pas*⁶...» (c'est nous qui soulignons). Cet élément neutre, donc tout à fait spécial par rapport à tous les autres éléments de l'ensemble considéré, est obtenu par la réciprocity des opérations retenues pour caractériser le groupe: «...Il existe surtout une opération inverse [...], telle que, composée avec l'opération directe, elle donne l'élément neutre¹⁷...» (par exemple, pour l'ensemble des nombres entiers positifs et négatifs, $+n -n = -n +n = 0$).

Si l'architecture n'était que le «produit» d'un type de société, ou si le territoire n'était que le «cadre spatial» d'une entité sociale, que celle-ci se borne à s'«approprier» par telle ou telle procédure de «marquage», ou à «aménager» par la mise en œuvre de techniques plus ou moins sophistiquées, il suffirait de décrire correctement une architecture pour en déduire la forme sociale correspondante. Les éventuelles différences d'un système architectural ou territorial donné à un autre ne s'expliqueraient que par une différenciation ultérieure, à partir d'un état «primitif» unique. C'est au fond une telle conception qui préside aussi bien au mythe de la «cabane primitive» des traités d'architecture occidentaux qu'aux descriptions de cités idéales et autres «cités radieuses» dont on constate inmanquablement l'«échec» après coup en cas de réalisation... Pour tenter une analogie avec les conceptions que l'on a pu se faire du langage, cette façon de penser les rapports de l'architecture à la société rappelle la façon dont l'«âge classique» a pensé le langage lui-même, d'une façon qui nous semble rétrospectivement totalement incompréhensible: en interdisant aux nourrices, qui élevaient des enfants abandonnés à la naissance, de leur parler, on espérait vérifier l'hypothèse d'une «langue naturelle primitive», et décider entre les deux candidates proposées par les savants de l'époque, à savoir le latin

ou l'hébreu... On obtint ainsi des enfants totalement «déstructurés» (qu'on appellerait de nos jours autistes) mais aucun éclaircissement sur la nature profonde de la langue primitive.

Pour penser l'architecture comme un système autonome, doué de sa propre intelligibilité, et non comme un système secondaire, simple «code» offrant des signifiants culturellement distincts, mais renvoyant au même monde de signifiés (qu'ils soient élaborés par une idéologie, comme le présupposent les sémiotiques architecturales, ou «donnés» par la matérialité des «besoins humains»¹⁸ ou des territoires, comme le postulaient jadis les doctrines architecturales dites fonctionnalistes), il serait méthodologiquement intéressant non seulement de décrire le système des invariants figuraux caractéristiques de telle ou telle «formation sociale», ou de tel ou tel «style architectural» (comme l'ont fait tantôt les sciences sociales et tantôt les historiens de l'architecture), mais de repérer les espaces neutres et les systèmes d'opérations corrélatifs réglant non pas seulement des figures spatiales, mais les transformations des unes dans les autres susceptibles de définir les espaces proprement *architecturaux*.

Pour initier une telle démarche, nous proposerons dans un premier temps de nous intéresser à ce que nous appelons, dans une étape provisoire de notre terminologie, des «espaces neutralisés».

Espaces «neutralisés»

• Le lieu sans lieu

Nous utiliserons des notions en apparence paradoxales, et poserons l'existence de lieux sans lieux, dont le rôle structurel dans les propriétés de renouvellement et de transformation des espaces concrets serait l'équivalent de celui de l'élément neutre dans certaines structures mathématiques: par exemple, une Exposition universelle demande que soit neutralisée et déqualifiée, au moins temporairement, une portion de ville ou de territoire donnée, pour y construire des espaces autres, des espaces architecturaux et urbains de l'«ailleurs» (ainsi, dès l'Exposition de 1878, la «Rue des Nations, due à l'ingéniosité de l'ingénieur Berger¹⁹...»). Les visiteurs de ces expositions pourront expérimenter d'autres formes architecturales, d'autres dispositifs spatiaux, d'autres objets urbains que ceux qui leur étaient familiers jusque-là. Ces lieux sont également de véritables laboratoires où s'élaborent de nouvelles techniques, de nouvelles esthétiques, des prototypes architecturaux qui seront ultérieurement copiés ou transposés pour de nouveaux usages, même si les pavillons eux-mêmes sont le plus souvent détruits à l'issue de l'exposition.

• Le lieu multiplié

Mais, bien avant les expositions universelles, certains espaces liés au pouvoir politique ont pu réaliser à la lettre une sorte de surjectivité du territoire: le parc de la Domus Aurea, sous l'empereur Néron, devait reproduire, en pleine ville, la forêt et la campagne avec ses villages; plus tard, la villa d'Hadrien, à Tivoli, comprend un *poecile* et un *canope* renvoyant respectivement au célèbre portique d'Athènes et au canal du Nil.

On peut considérer également qu'un zoo, qu'un «jardin d'acclimatation» accueillent de même des animaux et des végétaux de l'«ailleurs»: ils permettent d'avoir à domicile ce qui n'était longtemps accessible qu'au prix d'un voyage et d'un exil plus ou moins long de son espace propre.

• Le lieu déplacé

On arrive ainsi à l'idée qu'il existerait des «espaces déplacés»²⁰, notion qui pourrait renouveler les questions de l'architecture et de l'urbanisme coloniaux (où les problèmes de rapports d'assujettissement d'une culture à l'autre ont occulté le fait que ces situations ne

favorisaient pas seulement la reproduction des «modèles dominants» mais étaient elles aussi porteuses de renouvellement ou d'invention, voire d'importation de nouveaux modèles, etc.).

Cette notion pose donc d'un point de vue plus anthropologique les questions déjà traitées sous l'angle de la circulation des «modèles» et de leurs transformations, et introduit également l'étude des interfaces culturelles comme moteurs de l'invention spatiale.

Le concept d'espaces transactionnels et d'espaces-laboratoires

Ces lieux paradoxaux: lieux sans lieu, espaces surjectifs, espaces déplacés... constituent selon nous autant de «laboratoires» où peuvent s'élaborer des modèles autres, des espaces autres, et surtout des rapports espace/société autres que de simple «représentation» mutuelle. La situation la plus productive de ce point de vue est celle où se trouvent confrontés simultanément, dans la même configuration chronotopologique, deux types de rapport espace/société, comme dans les situations de «croisements culturels», ou d'«interfaces culturelles». Nous avons pu étudier ainsi l'architecture dite «coloniale» ou l'architecture «orientaliste», non seulement comme lieu de rencontre de deux espaces sociaux affrontés ou confrontés, mais comme lieu d'élaboration d'espaces architecturaux inédits, que nous avons dans un premier temps qualifiés d'«hybrides», malgré la connotation encore une fois biologique du terme.

Nous en avons tenté une première description dans une communication au réseau international Architecture et Philosophie en 1996, et nous nous permettons de renvoyer sur ce point à la publication des actes de cette rencontre (références en bibliographie).

Objets, terrains, méthodes

Problématiques, instruments conceptuels, dispositifs méthodologiques

Nous proposons de poser simultanément l'exploration de deux notions/problématiques: *identité* et *temporalité*, en les déclinant en différents «objets» de recherche²¹, dispositif programmatique modulable à plusieurs échelles, à court, moyen et long terme, et articulable aux autres matières enseignées en anthropologie de l'espace.

Nous avons retenu trois thèmes génératifs, c'est-à-dire susceptibles à la fois de fédérer et articuler les «objets de recherche» (apportés par les étudiants, par nous-même ou traités par des conférenciers invités, et donc hétérogènes et singuliers dans un premier temps) et de les faire «travailler» mutuellement, en repérant les opérateurs logiques et les outils conceptuels permettant de les relier à l'un des thèmes proposés.

Ces thèmes ont été choisis à partir de précédents travaux de recherche, présentés et discutés au sein des réseaux Architecture/Anthropologie (recherche architecturale) et Anthropologie de l'espace (programme Socrates), sur lesquels prendront appui les développements théoriques et méthodologiques ultérieurs.

Le premier thème, «Les laboratoires de l'invention architecturale», présentera quelque «objets» architecturaux étudiés de ce point de vue:

- les concours internationaux d'architecture, où sont confrontées en un même lieu et un même temps, répondant à une même programmation, des séries de projets architecturaux représentatifs des principaux courants traversant la production de formes spatiales, à un moment donné;

- les «aires transactionnelles», où peuvent se confronter, se comparer, se déchiffrer mutuellement (ou se méconnaître) les «architectures de l'Autre»: ces aires peuvent être bien définies selon les variations du rapport identité/temporalité. Celui-ci peut se développer sur le plan spéculatif, l'esthétisation de l'identité supprimant la dimension temporelle, et se ramenant à une distribution différentielle dans l'espace; c'est le cas de «mouvements» ou d'«écoles» tels que le «primitivisme», l'«exotisme», le «japonisme», les «arabesances», etc.

Le rapport identité/temporalité peut tout autrement se développer sur le plan politique, comme dans le cas des villes et espaces coloniaux, ou, à une autre échelle, se décliner différemment selon les sexes et leur mode d'intervention sur l'espace: c'est ainsi que l'espace de l'habitat, l'espace à l'échelle de l'architecture domestique, a pu être un lieu d'invention féminine de véritables «utopies domestiques»²².

Un deuxième thème, «Mots et modèles», s'attachera à décrire les logiques et les supports de l'invention architecturale, à l'échelle de l'«usager» (normes et comportements), de la société globale (mythes de fondation et reconstructions identitaires), de la conception architecturale proprement dite (programmes architecturants/programmes architecturés).

Le troisième thème, «Territorialisations et constitution des territoires», touche aux dimensions politiques de l'invention architecturale. Mais ces dimensions politiques ne sont pas ramenées, comme dans le champ des sociologies de la communication, au plan des discours et des idéologies, ou comme dans le champ des techniques d'aménagement du territoire, aux plans socioéconomiques. Il s'agit d'échapper à une vision positiviste - même si elle s'est voulue critique - de la fabrication des lieux, des territoires, des espaces humains ou humanisés, de façon à ne pas éluder, comme nous l'avons indiqué plus haut, la dimension éthique de l'acte architectural. Il ne s'agira pas de traiter cette question, qui demande un cadre moins pédagogique et plus polémique, ou plus pragmatique, mais d'essayer au moins de la situer et de lui réserver, même en creux, une place significative.

Nous voudrions tenter de saisir la construction du lien territorial dans la façon dont cette construction institue à la fois des topiques personnelles, interpersonnelles et culturelles, et détermine leur stabilisation, leur transmission, leur pérennisation ou leur réinvention.

La construction territoriale peut être déclinée selon le concept d'autochtonie, dont l'objet correspondant peut être trouvé et interrogé de ce point de vue dans les modélisations de l'espace politique de l'Afrique précoloniale²³.

L'invention de la ville a pu correspondre aux concepts de *polis* et de citoyenneté²⁴, où le fantasme d'autochtonie a été délibérément décomposé pour instaurer un nouveau type de territoire corrélatif d'un nouveau type humain: le citoyen.

Le troisième cas, qui amène à reconsidérer les conceptions classiques du lien au territoire («autochtonie», «droit du sol» (lien «naturel») *versus* «cité», «royaume», «État-nation» (lien «artificiel», mais ancré sur un principe de légitimité) se généralise et se diversifie sous nos yeux avec les déplacements plus ou moins massifs de populations et les diverses variétés de multi-appartenances territoriales. Les objets correspondants seront par exemple ce que nous avons appelé «villes exportées», ou encore les «espaces hybrides».

Sur le plan méthodologique les démarches analytiques articuleront les trois niveaux du recueil des données (protocoles d'observation), des thématisations raisonnées de celles-ci (procédures de formalisation), de leur enregistrement et de leur diffusion (processus de transmission).

Une anthropologie de l'espace actuelle, renouvelée et créative

En déplaçant l'observation de l'objet architectural ou spatial proprement dit aux processus présidant à sa production, sa reproduction ou son invention, mais en ne nous bornant pas à le décrire de l'extérieur à l'aide de protocoles d'observation construits *a priori*, en essayant au contraire de le comprendre à partir des logiques culturelles et anthropologiques qui l'expriment et le déterminent, nous espérons contribuer à une conception dynamique de l'anthropologie de l'espace.

En ne nous bornant pas à la description de «modèles culturels» ou d'«habitus» trop souvent identifiés à l'«essence» d'une culture, mais en essayant de saisir:

- les lieux où ils s'élaborent (que nous avons appelés «laboratoires de l'invention architecturale»);
 - le langage, les mythes ou les logiques dans lesquels ils se forment (que nous avons appelés «mots et modèles»);
 - les totalités dans lesquelles ils tentent de trouver un principe unifiant ou une stratégie cohérente permettant de négocier ou de reformuler les phénomènes de franges, de périphéries, de coexistence ou de rencontre (que nous avons appelées « territorialisations et constitution de territoires»);
- nous espérons également déplacer les enjeux et les thèmes tournant autour des questions de l'identité, en les nouant à ce qui maintient éventuellement cette identité au travers du changement: apprentissage, transmission..., ou à ce qui la renouvelle: invention, œuvre d'art... mais aussi métissages et échanges.

Bibliographie

Architecture et anthropologie

- Castex J., Cohen J.-L., Depaule J.-C., *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*, Paris, CNRS Editions (Cahiers du PIR Villes), 1995.
- Robin C., « Espaces et aires transactionnelles », in Younès C. et Mangematin M. (dir.), *Lieux contemporains*, Paris, Descartes & Cie, 1997, p. 135-176.
- Robin C. (dir.), *Espaces des autres, lectures anthropologiques d'architecture*, Paris, Éditions de la Villette, coll. Penser l'espace, 1987.
- Robin C. (dir.), *Architectures et cultures. Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 27/28, Marseille, Éditions Parenthèses, 1992.

Évolutions de l'anthropologie

- Sa signification dans les cultures contemporaines

Geertz C., *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, Paris, PUF, coll. Sociologie d'aujourd'hui, 1986 (New York, 1983).

Geertz C., *Ici et là-bas. L'anthropologue comme auteur*, Paris, Métailié, 1996 (Stanford University, 1988).

Laburthe-Tolra P., *Critiques de la raison ethnologique*, Paris, PUF, coll. Ethnologies-controverses, 1998.

Mauss M., *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1968 (1^{re} éd. 1950).

Pouillon J., *Le Cru et le Su*, Paris, Seuil, coll. La librairie du xx^e siècle, 1993.

- Anthropologie, art et culture

Clifford J., *Malaise dans la culture. L'ethnographie, la littérature et l'art au xx^e siècle*, Paris, École nationale supérieure des Beaux-Arts, coll. Espaces de l'art, 1996 (Harvard University Press, 1988).

Robin C., «L'invention de la ville comme œuvre d'art. Du «jardin de cour» à la «ville-jardin», un paradigme de la ville européenne?», séminaire «Le paysage dans l'espace urbain», Strasbourg, Conseil de l'Europe, 29-30 octobre 1996 (à paraître).

Roger A., «Le schème et le symbole dans l'œuvre de Panofsky», *Erwin Panofsky/Cahiers pour un temps*, Paris, Centre Georges Pompidou/Pandora Éditions, 1983, p. 49-59.

Séminaire «Scénographies muséales et art», 13 mars 1998, École d'architecture Paris-La Villette (certificat «Initiation aux dynamiques de la recherche», C. Robin, avec J. Ancelot et C. Varlet) et Université Paris-X-Nanterre (Maîtrise-DEA de sociologie et anthropologie, R. Bekkar).

- Anthropologie de l'espace

Depaule J.-C., «L'Anthropologie de l'espace», in Castex J., Cohen J.-L., Depaule J.-C., *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*, Paris, CNRS Éditions (Cahiers du PIR Villes), 1995, p. 15-74.

Paul-Lévy F., Segaud M., *Anthropologie de l'espace*, Paris, CCI, Centre Georges-Pompidou, 1983.

Tornikian G., «L'Anthropologie de l'Espace», in *Espaces des sciences humaines. Questions d'enseignement en architecture*, Paris, Institut de l'environnement, Centre de recherches en sciences humaines, 1973, p. 155-174.

- Méthodologie

Beaud S., Weber F., *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, coll. Guides «Repères», 1997.

Laplantine F., *La Description ethnographique*, Paris, Nathan, coll. 128, 1996.

Noiriel G., Chartier R., «Pour refonder l'histoire comme discipline critique», *Le Monde des livres*, 13 mars 1998.

Varlet C., «Les temps de l'Urbanisme: enquête d'histoire urbaine. À Paris, la Zac Reuilly-Diderot», *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 77, Paris, 1997, p. 78-83...

Œuvre, invention, morphogénèse

- Anzieu D., *Le Corps de l'œuvre*, Paris, Gallimard, NRF, 1994.
Deleuze G., *Logique du sens*, Paris, Éditions de Minuit/coll. 10/18, 1969.
Deleuze G., *Proust et les signes*, Paris, PUF, coll. À la pensée, 1971.
Duvignaud J., *Introduction à la sociologie*, Paris, Gallimard, NRF, 1966.
Gadamer H.-G., *Vérité et méthode, les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, Paris, Seuil, coll. L'ordre philosophique, 1996 (1960/1990 pour la parution originale en langue allemande).
Kremer-Marietti A., *Michel Foucault. Archéologie et généalogie*, Paris, Librairie générale française, coll. Le Livre de Poche/Biblio essais, 1974.
Latour B., *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte/Poche, coll. Sciences humaines et sociales, 1997.
Lepetit B. (dir.), *Les Formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, 1995.
Manent P., *La Cité de l'homme*, Paris, Fayard, coll. L'espace de la Cité, 1994.
Pommier G., *Le Dénouement d'une analyse*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 1996.
Stengers I., *L'invention des sciences modernes*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 1995.

- Mémoires d'étudiants (Certificat «Initiation aux dynamiques de la recherche» & PIC SOCRATES Anthropologie de l'Espace [Opt. 22], et mémoires de diplômé)
- Amy S., «La vie dans les plis», EAPLV, 30 juin 1997 (C. Robin dir.).
- Bertholio, «Le couvent de la Tourette: un objet critique. Question posée à la dimension visuelle», EAPLV, 18 décembre 97 (P. Boudon dir.).
- Grammatica S., Jardins de mémoire ou la ville palimpseste, «une offrande aux dieux de l'inutile», EAPLV, novembre 1997 (C. Robin dir.).
- Pucci E., Surzur-Heim N., «Bénarès... une ville à parcourir», EAPLV, septembre 1997 (J.-M. Alexandroff, C. Robin dir.).
- Thiénard A., «Zonas Cuevas, 1995-1997. Des maisons creusées en Espagne» (C. Robin dir.), publication in *Cahiers d'architecture de la Casa de Velázquez*, Madrid, Casa de Velázquez, 1997, p. 11-35).
- Villates N., Boileau K., «Une gare TGV à Kyongju, Corée du sud», EAP Bordeaux, juin 1998 (J.P. Loubes dir.).

¹ Rudolf Wittkover, *Les Principes de l'architecture à la Renaissance*, Paris, Éd. de la Passion, 1996, p. 194-195.

² Au moment même où ils acquièrent une valeur de fondement théorique dans les discours de l'architecture «fonctionnaliste». Mais les deux démarches — sociologique et architecturo-urbanistique — semblent se dérouler dans des univers parallèles, sans aucune communication... ou plutôt, et plus subtilement, au moment où chacune des deux catégories de discours était amenée à rencontrer l'autre, il leur fallait renforcer leurs spécificités propres: c'est ainsi que, pour l'architecte fonctionnaliste, tout finissait par pouvoir et devoir être transposable en catégories spatiales (géométriques et sensibles), alors que le sociologue, de son côté, n'y voyait à l'œuvre qu'une idéologie masquant la réalité de rapports sociaux...

³ La mise en évidence de «dynamiques de groupe» ou de phénomènes d'interactions sociales a éclipsé alors les problématiques d'aménagement «fonctionnelles» des espaces de travail, qui ont semblé être déjouées. Mais il aurait fallu au contraire en profiter pour élucider le statut social des transformations spatiales, et les repenser en terme de «faits sociaux»... De même, quelles frustrations, pour les chercheurs en sociologie urbaine travaillant avec des architectes (et donc familiarisés avec un minimum d'outils d'analyse de formes matérielles des espaces publics), ont été suscitées par les fameux travaux de l'école de Chicago, où l'on cherche en vain, à côté d'observations sociales désormais canoniques, une formalisation possible et sociologiquement acceptable (ou pertinente) de descriptions d'espaces architecturaux et urbains...

⁴ La première tentative de constitution d'une sociologie de l'espace, destinée à l'usage des étudiants en architecture de l'université de Florence, juxtapose des textes écrits par des auteurs appartenant à plusieurs domaines: ainsi Max Weber, Simmel, Maffesoli..., réfléchissant la métropole ou la cité comme phénomènes sociaux contemporains, ou Camillo Sitte, Kevin Lynch, etc. proposant des catégories d'analyse spatiale permettant de construire les formes «physiques» de la cité, ou encore les textes d'«utopistes» comme C. Fourier ou F. L. Wright (le premier proposant une démarche allant de l'utopie sociale à une forme spatiale, et le second, à l'inverse, allant de l'architecture à la forme sociale). Le choix des textes proposés est significatif, et désigne, comme en creux, les intersections entre domaines, où devront s'élaborer les

concepts spécifiques à la sociologie de l'espace.

E. M. Satti, *Sociologia dello spazio. Testi e documenti*, Università degli studi di Firenze, Facoltà di architettura, Dipartimento di progettazione dell'architettura, Print & service, mai 1991.

⁵ Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, I, Paris, Plon (coll. Agora), 1985, p. 344-348: ces pages gagnent à être relues, car elles donnent, sous forme extrêmement résumée, les principales catégories et les principaux exemples de configurations spatiales et temporelles pertinentes, et le programme de recherches qui y est esquissé est loin d'être épuisé.

⁶ Une partie du travail de Norbert Elias est ainsi fondée sur une analyse fine des dispositifs architecturaux où se déroulait la vie quotidienne de la «société de cour» (par comparaison, ce qui est aussi important à souligner, avec ceux de la vie bourgeoise); cf. Nathalie Heinrich, *La Sociologie de Norbert Elias*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 1997, p. 18: «Structure et signification de l'habitat».

⁷ Claude Lévi-Strauss, *op. cit.*, p. 319.

⁸ L'anthropologie de l'espace doit donc comprendre dans son champ l'ethnopsychiatrie et l'ethnopsychanalyse. La littérature clinique fourmille de récits de rêves, de symptômes, d'épisodes névrotiques ou psychotiques, d'études de cas, etc., permettant d'entrevoir l'intrication de ce que Tobie Nathan appelle «l'équivalence, dans la psyché, entre structure culturelle et structure corporelle» (notion de «géographie du corps» et «topiques culturelles»). Dans le même ouvrage, il montre comment «la destruction des espaces externes (topique culturelle) demande une restructuration des espaces internes (topique psychique)» (Tobie Nathan, *Psychoanalyse païenne. Essais ethnopsychanalytiques*, Paris, Dunod, coll. Psychismes, 1988, p. 171). Cet ouvrage contient une intéressante critique de l'usage des mythologies en théorie psychanalytique et une proposition méthodologique cohérente pour pouvoir valablement «appliquer la logique mythique aux données cliniques» (*ibid.*, p. 6), en tirant parti de «l'analyse moderne de la structure des mythes» (*ibid.*, p. 4), c'est-à-dire en utilisant les résultats de l'œuvre de Lévi-Strauss, ou de Georges Devereux (dont il a été un élève très proche). Cet auteur relève, de façon très intéressante, que Freud, comme Devereux (et comme lui-même) «appartenaient à une famille typique de migrants qui ne posait jamais ses bagages pour la durée d'une génération» (*ibid.*, p. 150).

⁹ Habituellement étudiés par l'histoire de l'art, d'une part, par l'ethnoesthétique, d'autre part (discipline encore peu développée, mais aussi légitime, sans doute que l'ethnolinguistique, l'ethnomusicologie ou l'ethnoscience...).

¹⁰ J.-P. Vernant, *Les Origines de la pensée grecque*, Paris, PUF, 1962.

¹¹ Le premier panorama esquissé en France par Ginette Tornikian [1973] cite aussi bien Baudrillard que Pierre Bourdieu, Jean Charles Depaule, Philippe Boudon, ou Colette Petonnet. Le plus récent (Jean-Charles Depaule, «L'anthropologie de l'espace», in J. Castex, J.-L. Cohen et J.-C. Depaule, *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*, Paris, CNRS/PIR Villes, 1995, p. 15-74), couvrant une période allant de 1962 à 1993, recense cent quatre articles pour la seule France, et énumère cent treize références bibliographiques empruntées à toutes sortes de domaines : géographie, histoire, philosophie, ethnoarchitecture, anthropologie urbaine, etc.

C'est dire que la liste des «quelques problèmes en attente de leur systématisation» proposés par Françoise Paul Levy, Marion Segaud, dans leur *Anthropologie de l'espace* (Paris, Centre de création industrielle, coll. Alors, 1983, p. 22) s'est encore élargie, rendant sans doute plus difficile cette «systèmeatisation», scientifiquement désirable, mais plus ardue qu'on ne l'aurait imaginé (à moins qu'il ne s'agisse pas tant de difficultés intrinsèques que de moyens inappropriés, ou insuffisamment coordonnés, compte tenu de l'ampleur du champ à explorer...).

¹² Nous reprendrons la distinction proposée par Georges Didi-Hubermann en histoire de l'art entre «histoire de l'art au sens du génitif objectif: le discours historique sur les objets d'art [...] et l'histoire de l'art au sens du génitif subjectif : l'évolution des objets d'art eux-mêmes». Georges Didi-Hubermann, *Ce que nous voyons et ce qui nous regarde*, Paris, Éditions de Minuit, coll. Critique, 1992, p. 143.

¹³ En apparence les catégories de l'analyse spatiale architecturale auraient été totalement transformées, en même temps que les codes esthétiques du XIXe, une première fois par la coupure de la première guerre mondiale, une deuxième fois par l'avènement des mouvements modernes (Bauhaus, De Stijl, etc.), mais ces transformations restent peut-être elles-mêmes dans la généalogie de «l'optique conventionnelle, fixe, monoculaire» héritée de la perspective classique. De même que, comme Jean Clair l'a montré, les toiles de Braque ou Mondrian «...semblent en réalité, sous leur apparente abstraction, représenter concrètement, en les schématisant, les *topoi* d'une vision classique traditionnelle» (Jean Clair, «Les aventures du nerf optique» (p. 24), in *Bonnard*, catalogue de l'exposition du Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, 23 février-21 mai 1984 (Paris-Washington-Dallas), p. 16-37).

¹⁴ On a pu parler de «sociétés territoriales», mais, s'il s'agit d'un concept pertinent en ethnologie, il est préférable de ne pas trop vite l'exporter dans d'autres domaines. Les thématiques de l'«enracinement» — à ne pas confondre avec le thème des méditations de Simone Weil (1949) — ou, à l'inverse, de la «déterritorialisation» (Gilles Deleuze et Félix Guattari) ne semblent pas rendre compte de la construction du lien territorial, et le sens commun ne paraît pas remettre en question sa forme implicite dans l'État-Nation et les pratiques concomitantes d'«aménagement du territoire», comme si l'idée de territoire allait de soi.

Alain Medam a donné une très belle description de modes singuliers de relations à un territoire «identitaire», à travers l'histoire du peuple hébreu: «terre promise», «exil», «exode», «diaspora», etc. (Alain Medam, *Mondes juifs. L'envers et l'endroit*, Paris, PUF, coll. La politique éclatée, 1991).

¹⁵ On se souvient du travail d'Alain Badiou (*Le Concept de modèle, introduction à une épistémologie matérialiste des mathématiques*, Paris, François Maspero, coll. Théorie. Cours de philosophie pour scientifiques, 1972) et de ceux du Cercle d'épistémologie de l'École normale supérieure (*Cahiers pour l'analyse*) dans la deuxième moitié des années soixante, puis des débats approfondis suscités par le structuralisme dans la décennie soixante-dix, etc.

¹⁶ Jean Piaget, *Le Structuralisme*, Paris, PUF, coll. Que sais-je?, 1970, p. 17-18.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Le Corbusier se réclamait d'une «véritable biologie architecturale», ou encore de la «Ville Fonctionnelle»; voir par exemple: Le Corbusier, *Quand les cathédrales étaient blanches*, Paris, Plon, 1937, p. 30.

¹⁹ Pascal Ory, 1889. *La mémoire des siècles. L'Exposition universelle*, Paris, Éditions Complexe, 1989, p. 81: «... l'œuf de Colomb, car si l'idée était simple, personne ne l'avait osée avant lui; plutôt que de réduire la présence étrangère à l'exhibition comparée d'objets en des stands au fond interchangeables, donner à chaque pays sa représentation au moyen d'une décoration spécifique, faisant se succéder, le long d'une seule grande artère, une série de façades couleur locale.»

²⁰ ...comme il existe des «personnes déplacées», ou des «populations déplacées»: mais ces formules semblent supposer qu'il existerait, antérieurement au déplacement des personnes considérées, des espaces «naturellement» attachés aux personnes.

²¹ Le schéma s'inspire de la proposition élaborée en équipe avec Jacqueline Ancelot et Caroline Varlet, (architectes, chargées d'enseignement et de recherche à l'École d'architecture Paris-La Villette et au Laboratoire Architecture/Anthropologie) pour la mise en place des prochains séminaires de troisième cycle dans les écoles d'architecture, dans le cadre de la récente réforme de leurs enseignements.

²² Recherches en cours de Jacqueline Ancelot (villes africaines) et Caroline Varlet (sociétés urbaines, première moitié du XIX^e siècle).

²³ Jacqueline Ancelot, *op. cit.*

²⁴ Caroline Varlet, *op. cit.*